Depuis le 1er janvier 2021, l'entretien professionnel vient remplacer la notation. Pour permettre à tous les agents de la Fonction publique hospitalière d'être accompagnés dans cette nouvelle démarche, l'ANFH met en place un dispositif d'accompagnement et de formation tout au long du premier semestre 2021 à destination des établissements adhérents, des évaluateurs et des évalués.

L'ANFH au plus près de ses adhérents pour les accompagner dans cette nouvelle démarche

Depuis 2021 la mise en œuvre généralisée de l'entretien professionnel dans la fonction publique hospitalière met en place de nouvelles dispositions relatives à l'appréciation de la valeur professionnelle. Temps d'échange important, cet entretien est le moyen de créer un réel dialogue entre l'agent et son supérieur hiérarchique qui sera en charge de mener l'entretien.

L'entretien professionnel est construit sur des critères prédéfinis et répond à un guide d'entretien précis qui prend en compte tous les aspects du parcours professionnel de l'agent. **L'ANFH propose une série d'outils et de formations afin de permettre à ses établissements et agents de la fonction publique hospitalière de s'approprier au mieux cette nouvelle évaluation.**
Ces formations sont divisées en trois catégories en fonction du public ciblé :

Dispositif d'accompagnement à destination des établissements partenaires :

- Webinaire «préparer sa prochaine campagne d'entretien professionnel en lien avec le nouveau contexte réglementaire»
- Journée de lancement «l'entretien professionnel remplace la formation»

Formations à destination des agents évaluateurs :

- Formation en e-learning «réglementation, enjeux et mise en œuvre de l'entretien

professionnel»

- 4 formations modulaires thématiques «se former aux techniques de l'entretien professionnel»
- Formation «être formateur interne à la conduite de l'entretien professionnel»

Formations à destination des agents évalués :

- Formation de 2 heures «se préparer à son entretien professionnel»
- Sensibilisation de 10 minutes «se préparer à son entretien professionnel»

L'entretien professionnel, un moyen plus complet pour mesurer la valeur professionnelle des agents de la fonction publique hospitalière

L'entretien professionnel a pour but d'analyser le bilan des actions menées pendant l'année écoulée et de fixer les objectifs prioritaires pour l'année à venir. Il permet à l'agent de s'exprimer sur l'exercice de ses fonctions et son environnement professionnel et également sur ses souhaits d'évolution de carrière. Différentes thématiques sont abordées au cours de cet entretien :

- Le contexte de la période de référence écoulée
- Les résultats des objectifs fixés lors du dernier entretien
- Les compétences / connaissances professionnelles et techniques
- La manière de servir et les qualités relationnelles
- La capacité d'expertise / capacité d'encadrement ou à exercer des fonctions d'un niveau supérieur
- Les souhaits d'évolution professionnelle
- L'avis circonstancié pour certains fonctionnaires éligibles à un avancement de grade
- La fixation d'objectifs pour la période de référence à venir
- Les éventuels besoins de formation en lien avec l'entretien de formation
- Les observations de l'agent

Le logiciel GestForm Evolution s'adapte aux besoins de l'entretien professionnel

Depuis le début de l'année 2021, le module gestion prévisionnelle des métiers et des

compétences (GPMC) s’adapte aux nouveaux besoins des établissements en prenant notamment en compte les évolutions suivantes :

- Mise à jour des rubriques du compte rendu de l’entretien professionnel (arrêté du 23/11/2020)
- Modification du paramétrage permettant de cadrer les objectifs et les résultats professionnels
- Adaptation de la gestion des habilitations permettant un paramétrage plus fin de l’accès au logiciel dans la cadre de la réalisation des entretiens et de leurs validations
- Ajout d’outils de gestion de l’entretien (consultation, suivi, validation des entretiens et édition)
- Intégration d’un système de calcul automatique permettant aux établissements d’extraire une cotation des éléments de valeur professionnelle
- Ajout de référentiels d’objectif afin de faciliter la saisie des entretiens par les évaluateurs
- Ajouts de nouvelles éditions permettant d’exploiter le contenu issu des entretiens et de faciliter le Management des métiers / emplois / postes / compétences

L’ANFH en bref	**–**

OPCA de la fonction publique hospitalière, l’Association Nationale pour la Formation permanente du pe